



Commune de
St-Sulpice
CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 25 mars 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
N° 02/2021**

Séance du Conseil communal du mercredi
24 mars 2021 20h30
A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : M. Michel Racine

Le Conseil communal de St-Sulpice

- Vu le préavis municipal N° 02/21 ;
- Vu le rapport de la commission chargée de son étude et ouï les conclusions ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

Décide par 43 voix pour et 3 abstentions

- D'adopter l'amendement proposé par Mme Willi et libellé comme suit : « Amortir ces investissements sur la durée restante de l'amortissement du bâtiment du collège des Pâquis »

Et décide par 33 voix pour, 7 voix contre et 6 abstentions

- D'accepter le préavis municipal N° 02/21 relatif à la demande de crédit pour des travaux d'aménagement intérieur au collège des Pâquis, tel qu'amendé ;
- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 255'000.— pour le financement des travaux de création de deux salles de classes supplémentaires ainsi que pour la transformation de l'appartement de fonction ;

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 14'000.—pour le rehaussement des garde-corps ;
- De financer ces investissements par la trésorerie ou pour l'emprunt ;
- D'amortir ces investissements sur la durée restante de l'amortissement du bâtiment du collège des Pâquis.

Conseil communal

M. Michel Racine



Président



Mme Olga Aguilar



Secrétaire